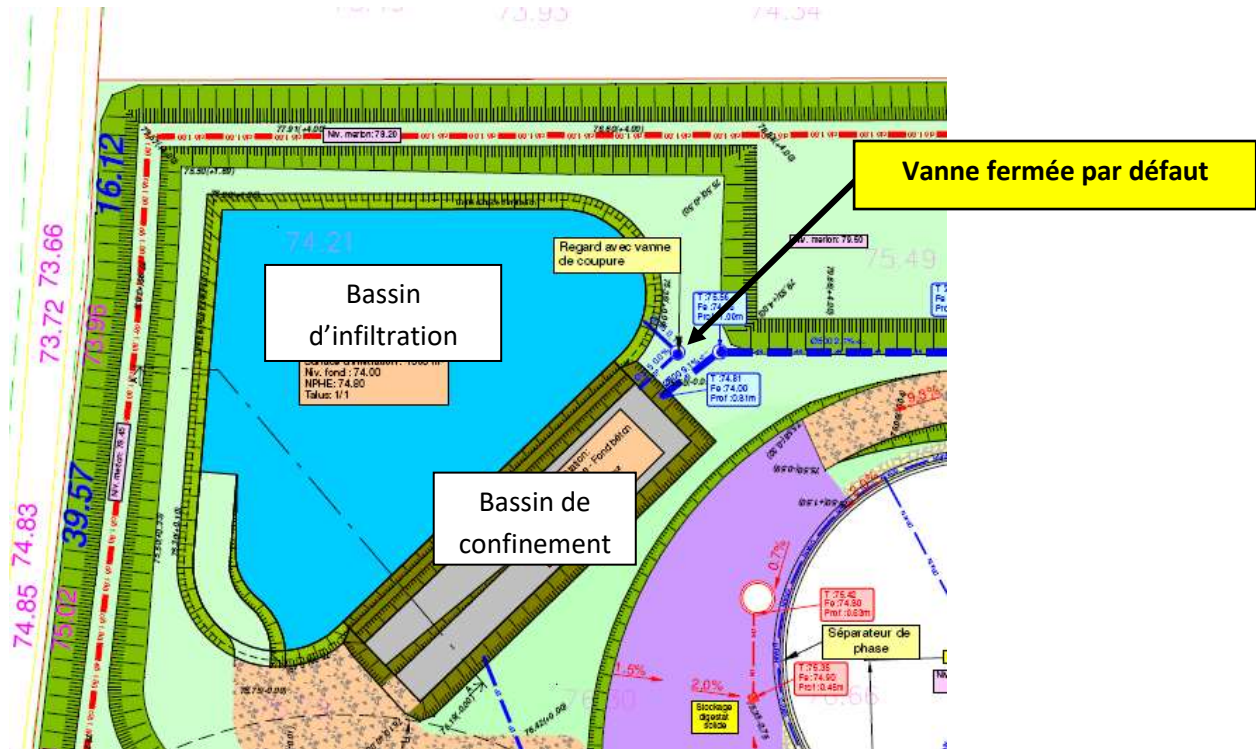


## Gestion du bassin de confinement

**Capacité** : 200 m<sup>3</sup> réservés pour le confinement des eaux d'incendie en cas de sinistre (volume de la réserve incendie 120 m<sup>3</sup>).

**Fonctionnement global** : une partie des eaux pluviales (eaux de toiture, eaux de voiries) est collectée puis rejetée dans le bassin de confinement munit de filtre à hydrocarbure. Ce bassin est relié au bassin d'infiltration des eaux pluviales de 772 m<sup>3</sup> pour une surface d'infiltration de 1000 m<sup>2</sup>. Entre les deux bassins un regard avec vanne de coupure manuel est présent. La vanne manuelle en sortie du bassin du confinement **est fermée par défaut**.



### En fonctionnement normal du site, suivis à réaliser :

- 1- Vérifier tous les jours qu'un volume de 174 m<sup>3</sup> (repère visuel) est toujours disponible pour les eaux d'extinction d'incendie.
- 2- Après vérification de la bonne qualité de l'eau (aspect, odeur...), ouvrir la vanne pour évacuer l'eau vers le bassin d'infiltration. Fermer la vanne une fois l'opération terminée.
- 3- En cas de couleur, d'odeur ou de signes de pollution : réaliser un prélèvement pour analyses et si nécessaire faire pomper les eaux par une entreprise spécialisée pour traitement.

**En cas d'écoulement de produits liquides polluants sur les voiries ou en cas d'incendie**, ces produits sont confinés par défaut grâce à la position fermée de la vanne. Il faut alors réaliser si nécessaire un prélèvement pour analyses et faire pomper les eaux par une entreprise spécialisée pour traitement.